



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour **l'élection présidentielle d'avril 2022**, la date limite d'inscription sur les listes électorales sera :

-Le mercredi 2 mars 2022 avant minuit pour l'inscription en ligne.
(Sixième mercredi précédant le scrutin à minuit, heure légale)

-Le jeudi 3 mars 2022 pendant la permanence (17h/19h) pour l'inscription en mairie.
(Sixième vendredi précédant le scrutin- Mairie fermée le vendredi)

Nous vous recommandons cependant de prendre en compte les délais éventuelles de la poste suite aux inscriptions en mairie et d'un délai également de transfert des données par internet.

Pour **les élections législatives de juin 2022**,

-Le mercredi 4 mai 2022 avant minuit pour l'inscription en ligne.

-Le Jeudi 5 mai pour l'inscription en mairie